

# ECHO

# FGTB

La lettre d'information des services d'études  
de la FGTB et des Interrégionales  
ne paraît pas en juillet et août

Ed.Resp.: Luc Voets • Rue Haute 42 • 1000 BRUXELLES  
Bureau dépôt: Bruxelles X

## sommaire

Numéro 05, mai 2012

### ■ Economie

Journée Sans Crédit 2012 axée sur  
les travailleurs fragilisés  
Schröder bat (prudemment) sa coulpe

### ■ Entreprises

Travailler ensemble pour la  
prévention des risques  
Le point de contact de l'OCDE:  
un outil syndical à découvrir

### ■ Politique sociale

Les Américains sont-ils mieux lotis avec  
leur système de soins de santé?  
Rapport annuel 2011 – Collège  
des médiateurs Pensions

### ■ Ombuds social

Allocations familiales payées pendant  
tout le stage d'insertion professionnelle

### ■ Echo région Bruxelles

Egalité Femmes-Hommes en  
Région de Bruxelles-Capitale

### ■ Echo région Wallonie

Une place d'accueil pour chaque  
enfant, ça ne devrait pas être un  
combat... C'est un droit!  
Séminaires & Conférences du Cepag:  
les prochains rendez-vous

### ■ Echo région Flandre

Politique aéroportuaire en Flandre

### ■ Europe

La croissance par la relance

### ■ Relations Internationales

Coopération stratégique en Afrique

[www.fgtb.be](http://www.fgtb.be)

Souhaitez-vous recevoir ECHO uniquement par e-mail ou  
par poste? Vous voulez signaler un changement d'adresse  
ou de nom? [T] 02/506.82.71 • [E] [patsy.delodder@abvv.be](mailto:patsy.delodder@abvv.be)

FR - NL: Deze nieuwsbrief is ook beschikbaar in het  
Nederlands [www.abvv.be/publicaties](http://www.abvv.be/publicaties)

## Politique de relance ≠ réduction du pouvoir d'achat

Chacun aigüise ses armes pour entamer le débat sur la relance. Plusieurs ballons  
d'essai ont déjà été lancés, tous ont trait aux coûts salariaux.

Ainsi, de nombreux commentateurs et hommes politiques restent convaincus qu'une  
baisse des salaires fera exploser nos chiffres de croissance économique... Mais notre  
système d'indexation automatique empêche une telle baisse.

Logique, par conséquent, que soient développées des pistes de réforme de l'index.

Nos salaires sont-ils vraiment si élevés? Le coût salarial absolu tel que repris dans des  
comparaisons internationales ne correspond pas à celui que paie l'employeur. Selon le  
Conseil central de l'économie, en 2012, les coûts salariaux horaires en Belgique seront  
4,6% plus élevés que dans les pays voisins (France, Allemagne, Pays-Bas).

Mais quand on retire l'ensemble des subsides salariaux (précomptes et cotisations que  
l'employeur ne doit pas reverser au fisc) de cet «écart» au niveau des coûts salariaux,  
les 4,6% diminuent à 1% seulement. La comparaison avec les pays voisins est en outre  
fortement tronquée par les pratiques de dumping salarial de différents secteurs en  
Allemagne. Quand on se penche uniquement sur les secteurs orientés vers l'exportation,  
comme l'industrie ou la construction mécanique, on constate que les coûts salariaux  
allemands ne sont certainement pas inférieurs à ceux de la Belgique.

Qu'en est-il de la productivité? Si l'on compare le coût salarial par unité produite dans  
l'industrie, les différences sont toujours à l'avenant. En Belgique, le coût salarial par unité  
produite dans l'industrie revient à 0,67 €, contre 0,75 € en Allemagne, 0,72 € en France  
et 0,50 € aux Pays-Bas. Notre productivité est donc toujours nettement supérieure à la  
plupart des pays voisins.

Un plan de relance qui est assimilé à une diminution du pouvoir d'achat ne peut que  
mener à une course vers le bas, tant au niveau social qu'économique. Selon le professeur  
Heylen de l'Université de Gand: *“la compétitivité par la modération salariale reste avant  
tout une donnée relative. Même si l'on modère fortement les salaires, si d'autres pays  
les modèrent en parallèle, on en est nulle part en termes de compétitivité. (...) Dans une  
perspective plus large, ce jeu devient intenable. L'Europe a besoin de toute urgence  
d'une politique de formation des salaires réfléchie.”*

Qu'il soit question d'index intelligent, d'index net ou de saut d'index, toutes les voies  
mènent en fin de compte à une diminution du pouvoir d'achat. Pouvoir d'achat dont notre  
économie a besoin. Aborder le débat sur la compétitivité dans une vision orientée vers  
l'avenir implique de déplacer l'accent vers la formation et l'innovation. Ce ne sont pas  
tant les coûts salariaux qui importent. C'est bien plus le caractère innovateur et fiable  
des produits. C'est pourquoi, il est grand temps que notre économie soit réformée par le  
biais d'importants investissements, passant d'une économie fabriquant essentiellement  
des produits semi-finis à une économie innovatrice capable de se défendre dans  
l'économie mondiale. Les attaques contre la formation salariale sont non seulement  
contreproductives, mais elles ne placent pas non plus assez les entreprises devant leurs  
responsabilités en matière de relance économique.

## Le 31 mai - 2ème Journée de la "Justice Fiscale"

Comme l'année dernière, le RJF (Réseau pour la Justice Fiscale) et le FAN (Financieel Actie Netwerk), dont la FGTB est membre, ont décidé d'organiser une action, le 31 mai prochain, visant à «contrecarrer» le concept très libéral du «Tax Freedom Day», (trop) largement relayé par les médias.

En réponse à ce concept de 'Tax Freedom Day' qui dénonce le soit disant 'enfer fiscal belge' («C'est le jour à partir duquel les Belges ont terminé de payer leurs impôts et commencent à travailler enfin pour eux-mêmes.»), le message des réseaux mettra, lui, l'accent sur l'importance de l'impôt pour le financement des services publics et sur l'inégalité criante entre la contribution des particuliers, d'une part, et des grosses sociétés et des patrimoines, d'autre part.

Pour ce 31 mai, les réseaux ont décidé de décentraliser quelque peu l'action et d'aller à la rencontre du public dans différentes gares du pays pour ensuite, vers 10h30, se retrouver sur la place 'Carrefour de l'Europe' face à la gare de Bruxelles central.

Des animations et un point contact presse y seront organisés.

Pour plus d'infos:  
[www.lesgrossesfortunes.be](http://www.lesgrossesfortunes.be);  
[www.hetgrotegeld.be](http://www.hetgrotegeld.be)

## Journée Sans Crédit 2012 axée sur les travailleurs fragilisés

Depuis 2007, la FGTB est membre de la Plate-forme «Journée Sans Crédit» (JSC).

Cette plate-forme a pour objectif de sensibiliser les consommateurs aux dangers du crédit facile et de formuler des recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer la protection des consommateurs les plus fragilisés.

Pour réaliser cet objectif, la plate-forme organise traditionnellement une action médiatique lors du dernier samedi du mois de novembre (cette année : le 24 novembre), juste avant le début de la période des fêtes, et des achats qui y sont liés: stands et distributions de brochures dans les gares et les centres commerciaux.

Cette année, la campagne 2012 sera articulée autour des travailleurs et plus particulièrement autour des travailleurs fragilisés, frappés de plein fouet par la crise économique actuelle, pour les mettre en garde contre le recours à des crédits faciles pour combler des fins de mois de plus en plus difficiles.

Une brochure sera donc réalisée spécifiquement pour sensibiliser les travailleurs. Il est également question d'organiser des séances de formations, en collaboration directe avec les services formation des interrégionales.

En parallèle à ces actions de sensibilisation, un cahier de revendications à l'attention du gouvernement sera rédigé. Avec au premier rang de celles-ci la nécessité de garantir à chaque travailleur un salaire décent, qui reste, jusqu'à preuve du contraire, le meilleur moyen de ne pas devoir recourir aux crédits, ainsi que de dénoncer les drames sociaux que la dégressivité des allocations sociales engendrera.

Défendre l'intérêt des travailleurs, c'est aussi défendre leurs intérêts en aval du processus, dans leur rôle de consommateur. A ce titre, la FGTB, organisation de défense des consommateurs, se veut active contre les pièges du surendettement.

Plus d'information sur la Plate-forme Journée Sans Crédit: [www.journeesanscredit.be](http://www.journeesanscredit.be)

[Sebastien.storme@fgtb.be](mailto:Sebastien.storme@fgtb.be)

## Schröder bat (prudemment) sa coulpe

Le 17 avril, le ministère des Affaires Étrangères et l'Institut Egmont ont organisé une conférence sur le rôle du marché du travail en périodes de crise. L'ex-chancelier allemand Gerhard Schröder y a donné sa vision sur les réformes réalisées sous son gouvernement (1998-2005). Schröder a déclaré que plusieurs réformes sont allées trop loin. En effet, trop de travailleurs restent confinés dans des emplois mal rémunérés (les emplois à 1 euro), alors que ceux-ci devaient servir de tremplin vers des emplois de qualité. De plus, beaucoup d'entreprises abusent du système d'intérim flexible. C'est pourquoi, Schröder a plaidé en faveur de l'instauration de salaires minimum sectoriels.

Les réformes du marché du travail ont transformé l'Allemagne en champion des exportations, mais elles ont aussi causé beaucoup de dégâts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Allemagne. Les inégalités n'ont cessé de s'accroître de sorte que plus d'1,3 millions de travailleurs se trouvent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. La modération salariale imposée depuis de longues années a fait stagner la demande intérieure, mais boosté les exportations. Ce phénomène a créé des excédents gigantesques de la balance commerciale par rapport à des pays comme l'Espagne, l'Italie ou le Portugal. Ces excédents sont une des

principales causes de la crise actuelle que traverse l'Europe.

Notre Secrétaire générale Anne Demelenne a défendu à cette conférence le modèle belge de concertation sociale qui a permis d'atténuer les effets de la crise. Et en ce qui concerne l'emploi et la croissance, nous sommes parmi les premiers en Europe. A cet égard, la confiance et le pouvoir d'achat constituent des éléments cruciaux qui, dans notre pays, sont garantis par l'indexation automatique, notre système des salaires minimum, une protection sociale développée et des systèmes de réduction du temps de travail en temps de crise (chômage économique).

En cette période où le modèle allemand est mis sur un piédestal, on a tendance à oublier les prestations de l'économie belge comparées à celles des pays voisins. A ce jour, la Belgique n'a pas encore opté pour une dérégulation radicale de son marché du travail. Ces derniers mois, plusieurs stabilisateurs de notre économie ont fait régulièrement l'objet d'attaques. Mais les chiffres et les expériences en Allemagne montrent qu'une telle politique est contreproductive.

[lars.vandekeybus@abvv.be](mailto:lars.vandekeybus@abvv.be)

## Travailler ensemble pour la prévention des risques

Ce 25 avril 2012, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)<sup>1</sup> et le SPF ETCS ont officiellement lancé leur campagne pour des lieux de travail sûrs en Belgique.

Cette campagne durera deux ans et est destinée à un très large public.

Selon les derniers chiffres disponibles<sup>2</sup>, le nombre d'accidents du travail a en effet augmenté de 3.7% entre 2009 et 2010. On recense, dans le secteur privé, 138 décès suite à un accident du travail (82 sur le lieu du travail et 56 sur le chemin du travail), et parmi ceux-ci, 56.1% concernent des travailleurs issus d'une PME. De plus, 13.145 accidents du travail ont provoqué une incapacité permanente en 2010.

Selon les chiffres de la 5ème enquête européenne sur les conditions de travail<sup>3</sup>, 13.7% des travailleurs belges estiment ne pas être bien informés quant aux risques potentiels de leur activité professionnelle sur leur santé et leur sécurité. 41,3% des travailleurs belges ne trouvent pas que les formations qui leur sont données améliorent leur sécurité au travail. Pour rappel, dans l'optique d'une gestion dynamique des risques, l'employeur est légalement tenu d'informer et de former les travailleurs.

C'est dans l'objectif d'améliorer ces chiffres que la campagne est basée sur le principe de prévention, par la participation et le dialogue. Tous les travailleurs, les conseillers en prévention et les employeurs coopèrent ensemble à l'amélioration des conditions de travail de manière active, volontaire, directe et continue.

L'OSHA et son point focal belge<sup>4</sup> peuvent fournir à toute personne ou organisation intéressée des conseils, des informations, des exemples de bonnes pratiques et des supports éducatifs<sup>5</sup>.

Les semaines européennes pour la sécurité et la santé au travail se tiendront en octobre 2012 et 2013. Nous vous communiquerons les activités que la FGTB mènera dans le cadre de ces semaines. N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à [Caroline.verdoot@fgtb.be](mailto:Caroline.verdoot@fgtb.be)

**Caroline.verdoot@fgtb.be**

<sup>1</sup> [www.healthy-workplaces.eu](http://www.healthy-workplaces.eu)

<sup>2</sup> <http://www.fao.fgov.be/>

<sup>3</sup> <http://www.eurofound.europa.eu/>

<sup>4</sup> [http://www.beswic.be/fr/about/partners\\_beswic/](http://www.beswic.be/fr/about/partners_beswic/)

<sup>5</sup> Exemple de vidéos très bien faites sur <http://www.napofilm.net/en/the-napo-story>

## Le point de contact de l'OCDE: un outil syndical à découvrir

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont un ensemble de recommandations, un code de conduite adressé aux entreprises multinationales. Cet instrument, même s'il n'est pas juridiquement contraignant comme le revendique la FGTB, est négocié, adopté, diffusé par les gouvernements des pays membres de l'OCDE. Il ne s'agit donc pas d'un code de conduite «taillé sur mesure» pour une multinationale. Il a certainement sa place dans les outils dont disposent les délégués dans une entreprise multinationale. En effet, il attend de ces multinationales un comportement approprié responsable dans le cadre de ses activités dans le monde entier, notamment vis-à-vis des travailleurs et de leurs représentants. Epinglons également la sous-traitance, les droits de l'homme, et la fiscalité.

Le respect de ce code est assuré par les gouvernements à travers la mise en place d'une instance: le point de contact national (PCN). En Belgique il est tripartite. La FGTB y siège. C'est un lieu où il est possible de porter plainte contre les multinationales qui ne respecteraient pas le code. Le point de contact tente d'abord une conciliation. Si celle-ci n'est pas possible, il entend les parties et prend position comme cela a été le cas par exemple pour Brink's.

Cet organe organisera le 27 juin un séminaire afin de présenter ses activités. Les délégués et les permanents syndicaux sont cordialement invités. Le programme et les invitations pour y participer seront transmis aux centrales de la FGTB. Si vous êtes intéressés contactez votre centrale.

**Jean-luc.struyf@fgtb.be**

## Sécurité, santé, et emplois verts

*Suite à la journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, à laquelle la FGTB a porté une large attention, l'Organisation internationale du travail a établi un rapport sur l'aspect sécurité et santé au travail dans une économie «verte». Une des conclusions est que les emplois verts sont essentiels pour l'environnement et pour stimuler l'économie, mais qu'ils comportent aussi plusieurs risques inconnus.*

*Personne ne remet évidemment l'importance des emplois verts en question. Il s'agit d'emplois dans le domaine de l'exploitation d'énergie sans carbone, de l'installation de panneaux photovoltaïques ou de la récupération de déchets. Il ressortirait d'une étude que bien que certains emplois soient qualifiés de «verts», les technologies utilisées dans le processus de travail ne sont pas toujours sans risques pour les travailleurs concernés.*

*Il peut s'agir de risques divergents, allant des risques classiques (des chutes par exemple), à l'exposition aux nanomatériaux, rayons ou risques d'origine biologique. Il va de soi que les emplois verts pour les travailleurs ne peuvent être considérés comme tels que s'ils sont aussi synonymes de conditions de travail sûres, dans un environnement sain.*

*Le rapport intégral peut être téléchargé en anglais ou en français <http://www.ilo.org/safework/info/publications>*

## Les inégalités dans l'espérance de vie augmentent

*En Belgique, nous vivons moins longtemps que dans les pays voisins, mais nous restons en bonne santé pendant plus longtemps. C'est ce qui ressort de l'étude actualisée d'Eurostat sur les espérances de vie des Européens.*

*Les habitants du sud de l'Europe (Espagne, France, Italie et Grèce) sont ceux qui vivent le plus longtemps. Mais ils ne vivent pas nécessairement le plus longtemps en bonne santé. Les pays scandinaves obtiennent un meilleur score à ce sujet, la Suède et le Danemark venant en tête en Europe, à l'inverse des nouveaux Etats membres qui, eux, sont en queue de peloton.*

*En 1997 déjà, l'on avait constaté que le niveau de formation influençait l'espérance de vie. Les personnes ayant un faible niveau de formation vivent non seulement moins longtemps, mais restent aussi moins d'années en bonne santé. Pour la Belgique, la différence en termes d'espérance de vie était de maximum 5,23 ans entre le niveau de formation le plus haut et le plus bas dans les années 90. La différence en termes d'années de vie en bonne santé s'est creusée à 17 ans chez les hommes. Chez les femmes, les chiffres étaient de respectivement 3,22 années pour les années de vie et de 11,42 ans pour les années de vie en bonne santé.*

*Cette inégalité ne fait qu'augmenter depuis les années 90. Le fossé social en termes d'espérance de vie est ainsi passé pour les hommes, de 17 à 18,58 années et de 11,42 à 18,18 années pour les femmes.*

*L'espérance de vie des personnes ayant un faible niveau de formation est plus courte, ils vivront également en moyenne 18 années de plus en mauvaise santé que des personnes ayant un niveau de formation plus élevé.*

## ■ POLITIQUE SOCIALE

### Les Américains sont-ils mieux lotis avec leur système de soins de santé?

À en croire le groupe de réflexion Itinera, les Américains seraient effectivement mieux lotis avec leur système de soins de santé. Pour lancer cette affirmation, le groupe s'est basé sur le rapport de l'OCDE «Panorama de la santé 2011» où il a constaté que le ticket modérateur en Belgique comprenait 20% du total des dépenses en soins de santé, que 5% étaient couverts par une assurance complémentaire, les 75% restant étant 'neutralisés' par des moyens publics.

Ces 20% de ticket modérateur sont trop élevé, constate Itinera, surtout comparé aux 12% des Etats-Unis. Mais Itinera oublie de lire le reste de l'histogramme: l'Etat américain n'intervient que pour 48% des dépenses de santé, le reste étant remboursé par des assureurs privés.

Quelques réflexions importantes

- Seul un quart (26,4%) des Américains est couvert par le système public des soins de santé, plus de la moitié (55%) assure sa protection via une assurance soins de santé privée. Le groupe restant, un petit 20% (soit un Américain sur 5) n'a donc aucune protection sur laquelle retomber en cas de maladie. Dans notre pays, tout le monde ou presque est assuré pour les frais de santé, quel que soit son statut.

Tout le monde a droit au remboursement des soins médicaux, il n'y a presque pas de liste d'attente, la qualité des soins est bonne, ...

- Les chiffres de l'OCDE comprennent tout ce qui est en rapport avec les soins de santé. Cela va du dentifrice aux vitamines, soins des cheveux,... pendant le séjour à l'hôpital. Tout cela n'est pas remboursé, mais très souvent, c'est aussi un choix voulu. Ce dont les chiffres ne tiennent pas compte, ce sont des primes énormes que les citoyens doivent payer pour s'assurer.
- Le rapport de l'OCDE indique aussi combien les Américains doivent payer chaque année pour les soins de santé. Avec 7.960 dollars par personne, les USA viennent en tête du peloton ! En Belgique, ce chiffre n'est que de 3.946 dollars. Chez nous, pour des soins de santé accessibles et de qualité, 10,9% de notre PIB sont utilisés et ce, pour l'ensemble de la population. Aux Etats-Unis, ce pourcentage est de 17,4%.

Itinera plaide néanmoins pour augmenter l'importance de l'assurance hospitalisation privée. Leur étude indépendante le serait-elle autant qu'elle le prétend?

[celien.vanmoerkerke@abvv.be](mailto:celien.vanmoerkerke@abvv.be)

### Rapport annuel 2011 - Collège des médiateurs Pensions

En 2011, environ 2000 personnes ont introduit une plainte à propos de leur pension, soit 300 de plus qu'en 2010, un record absolu. Cette augmentation découlerait principalement du succès de la campagne d'information et des modifications dans la réglementation des pensions. Il est frappant de constater que 14% des requêtes proviennent de l'étranger, dont 62% de l'UE. Des conventions bilatérales et les règlements européens permettent que, dans la plupart des cas, nos pensions soient exportables partout dans le monde.

Les plaintes se répartissent comme suit: 77% concernent la pension de retraite, 9% la pension de survie, 6% les autres pensions et 7% la GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées). Le top 3 des plaintes est le suivant: l'interruption des paiements lors du décès d'un des conjoints, la GRAPA, l'incidence sur la pension belge de modifications apportées à une législation étrangère.

Le rapport consacre un chapitre à la jurisprudence récente de la Cour constitutionnelle relative à la pension de survie et la

cohabitation légale. Pour avoir droit à une pension de survie, il faut normalement avoir été marié pendant un an au moins. La Cour a statué que la période de cohabitation légale préalable au mariage devait être prise en compte pour remplir cette condition. Bien que la loi ne soit pas encore adaptée dans ce sens, l'ONP tient déjà compte de cet arrêt. Les demandes ayant fait l'objet d'une décision négative parce que la durée de mariage était trop courte, peuvent être revues (avec effet rétroactif au 01/01/2000).

Le rapport consacre chaque année un chapitre aux recommandations. Cette année-ci, le service Médiation des Pensions n'a donné qu'une seule recommandation générale à l'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants) concernant l'exécution de la Charte de l'assuré social et le délai de décision maximum.

Vous pouvez consulter le rapport 2011 sur le site [www.ombudsmanpensioen.be](http://www.ombudsmanpensioen.be)

[celien.vanmoerkerke@abvv.be](mailto:celien.vanmoerkerke@abvv.be)

## ■ OMBUDS SOCIAL

## Allocations familiales payées pendant tout le stage d'insertion professionnelle

L'arrêté royal du 29 mars 2012 qui prolonge à 12 mois le maintien des allocations familiales pour les jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi durant leur stage d'insertion professionnelle est paru au Moniteur du 26 avril 2012. Les jeunes demandeurs d'emploi conserveront donc leur droit aux allocations familiales les 10ème, 11ème et 12ème mois de leur stage d'insertion professionnelle, pour autant qu'ils restent dans les conditions d'octroi de ces allocations familiales (moins de 25 ans, pas de revenus de remplacement, etc).

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2012, le stage d'attente s'est transformé en stage d'insertion et est passé de 9 à 12 mois.

Ceci a créé une divergence entre la réglementation du chômage et celle relative aux allocations familiales qui prévoyait jusqu'ici l'octroi des allocations familiales pendant 6 ou 9 mois en fonction de l'âge du jeune en stage d'attente.

Cet A.R. du 29 mars 2012, qui est entré en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2012, supprime cette divergence en prévoyant le paiement d'allocations familiales au cours des 12 mois que peut durer le stage d'insertion professionnelle. Cependant, il ne règle pas le problème des jeunes qui seraient sanctionnés après évaluation et qui verraient leur stage ainsi prolongé.

[anne.panneels@fgtb.be](mailto:anne.panneels@fgtb.be)

## Droit du travail (collectif): est-il encore adapté aux nouvelles formes d'entreprises?

*Le SPF ETCS organise le 8 juin une journée d'étude sur l'(in)adéquation du droit du travail aux nouvelles formes d'entreprise (notamment autonomisation, PMEisation).*

*Les structures de concertation et de négociation sont basées sur des notions du type 'employeur' (délégation syndicale, commission paritaire) ou 'unité technique d'exploitation' (conseil d'entreprise, comité pour la prévention et la protection au travail). La question qui est au centre des débats est de savoir si ces notions sont adaptées à l'entreprise réseau.*

*La participation à cette journée d'étude est gratuite mais l'inscription est obligatoire. Inscriptions jusqu'au 31 mai via [bart.peirlinck@werk.belgie.be](mailto:bart.peirlinck@werk.belgie.be)*

## ■ ECHO REGION BRUXELLES

## Egalité Femmes-Hommes en Région de Bruxelles-Capitale

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale vient d'adopter les principes de création d'un Conseil consultatif «Egalité des chances pour les Femmes et les Hommes en Région de Bruxelles-Capitale». Le Conseil économique et social vient de remettre un avis favorable.

Ce Conseil sera composé de 21 membres effectifs (+ 21 suppléants):

- 10 représentants des interlocuteurs sociaux,
- 6 représentants des organisations importantes de la société civile,
- 3 représentants d'établissements académiques,
- 1 représentant du Nederlandstalige Vrouwenraad,
- 1 représentant du Conseil des Femmes francophones de Belgique.

Cet organe consultatif aura pour mission centrale de remettre des avis, à la demande des autorités et du Parlement ou à sa propre initiative. Il est également chargé de suivre de près la thématique de l'égalité des chances

entre les femmes et les hommes et d'animer le débat en matière d'égalité des chances entre les femmes et les hommes pour veiller que cette thématique figure aux premières lignes de l'agenda politique bruxellois.

Une fois par an, à l'occasion de la présentation du rapport relatif aux activités, aux finances et aux avis rendus, le Conseil organisera un débat public au sujet des travaux réalisés et des perspectives qui se dessinent pour l'avenir.

La FGTB de Bruxelles se réjouit de la création de cette instance d'avis qui a longtemps fait défaut à Bruxelles. Sa création figurait parmi les recommandations du plan d'action «égalité hommes-femmes» du Conseil économique et social de la Région Bruxelles-Capitale, auquel la FGTB a fortement collaboré.

Elle a également été portée par la Coordination bruxelloise de la Marche mondiale des Femmes lors du Parlement Femmes, en mars 2007.

[vroni.lemeire@fgtb.be](mailto:vroni.lemeire@fgtb.be)

## La chasse est-elle (r) ouverte à Bruxelles?!

*La FGTB de Bruxelles et la Centrale Culturelle Bruxelloise asbl, organisent, le 18 juin, en matinée, un Forum syndical consacré aux nouvelles mesures d'activation des chômeurs.*

*Ce forum sera préparé avec les délégués syndicaux d'Actiris, du secteur de l'insertion socioprofessionnelle et des CPAS Bruxellois, les 7, 8 & 11 juin.*

*Plus d'info sur: [www.fgtbbruxelles.be](http://www.fgtbbruxelles.be)*

## ■ ECHO REGION WALLONIE

**Les «actus» culturelles  
sur [www.cepag.be](http://www.cepag.be)**

*En plus de ses colloques, activités et productions écrites, le site internet du Centre d'éducation populaire André Genot (Cepag) vous propose une rubrique culturelle.*

*Vous pourrez y consulter une sélection d'expositions, concerts et spectacles théâtraux à découvrir en Communauté française.*

*Chaque semaine, la grille des programmes télé est dépouillée pour vous proposer les films, documentaires et autres débats à ne pas manquer sur les chaînes francophones.*

*Le « coup de cœur » hebdomadaire est consacré à un livre, récent ou à redécouvrir, en lien avec l'actualité. Le cinéma est aussi régulièrement mis à l'honneur dans ces coups de cœur.*

*Rendez-vous sur [www.cepag.be](http://www.cepag.be)*

...

**La FGTB wallonne  
en ligne**

*Pour connaître toutes les infos et actualités de la FGTB wallonne, surfez régulièrement sur notre site internet [www.fgtb-wallonne.be](http://www.fgtb-wallonne.be) et abonnez-vous à notre newsletter.*

**La FGTB wallonne est également présente sur Twitter, n'hésitez pas à nous suivre!**

**Une place d'accueil pour chaque enfant, ça ne devrait pas être un combat... C'est un droit!**

La FGTB wallonne et les Femmes prévoyantes socialistes se sont associées pour mener une vaste campagne sur l'accueil de l'enfance et ce, afin de rappeler la nécessité d'avoir un accueil des enfants suffisant de qualité et financièrement accessible.

Quand on travaille, la garde des enfants relève souvent du casse-tête... Il faut trouver une crèche pour le plus petit, une garderie après l'école pour les plus grands. Sans oublier les stages pendant les vacances scolaires.

Et puis, que faire quand notre enfant est malade et qu'on ne peut pas s'absenter de notre travail? Qui peut accueillir nos bambins quand notre emploi nous fait commencer très tôt ou terminer très tard?

Un vrai parcours du combattant pour les papas et les mamans, en couple ou seuls.

Il faut se rendre à l'évidence: l'offre de service d'accueil de l'enfance existante en Fédération Wallonie-Bruxelles est trop faible, souvent trop chère, mal répartie géographiquement et parfois de qualité insatisfaisante.

Une politique d'accueil de l'enfance, ambitieuse et tenant compte du quotidien des papas et des mamans, constitue un véritable projet de société:

- c'est un «outil» d'égalité des chances pour tous les enfants, pour l'épanouissement des plus petits et pour leur ouverture au monde et aux autres.
- c'est aussi une solution pour mieux articuler les vies, professionnelle et privée, des parents.
- c'est la possibilité pour les femmes d'accéder ou de rester sur le marché du travail et donc de faire avancer notre combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Des places en suffisance  
et un accueil de qualité et  
financièrement accessible**

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser le grand public autour de trois grands axes:

- **Des places d'accueil en suffisance:**  
L'accueil des enfants a un impact positif sur le monde du travail. Par l'emploi qu'elles créent directement (il faut du personnel pour s'occuper des bambins) et indirectement (en permettant aux parents de travailler), les structures d'accueil permettent aux parents, particulièrement aux femmes, de travailler. Les pays qui ont investi massivement dans l'accueil de l'enfance voient des effets positifs sur leur économie.
- **Un accueil de qualité:** une offre horaire plus adaptée aux besoins des parents est indispensable... mais pas au détriment de la qualité de l'accueil ou des conditions de travail des professionnelles du secteur. Il est également nécessaire d'harmoniser les exigences de formation afin de garantir la qualité et le professionnalisme des différents types d'accueil.
- **Un accueil financièrement accessible:** Un accueil financièrement accessible à tous est indispensable! Les parents les plus favorisés trouveront toujours le moyen de faire garder leurs enfants dans de bonnes conditions alors que les papas et mamans aux revenus plus modestes devront se tourner vers des garderies surpeuplées et sous encadrées. Etre accueilli dans de bonnes conditions constitue un élément essentiel de l'égalité des chances entre les enfants mais aussi d'ouverture vers le monde et vers les autres.

Plus d'infos sur: [www.jeveuxuneplace.be](http://www.jeveuxuneplace.be)

**Vanessa.amboldi@fgtb-wallonne.be**

**Séminaires & Conférences du Cepag:  
les prochains rendez-vous**

- **Vendredi 25 mai 2012:**  
«La flexisécurité: quelle évolution?»  
Avec: Bernard CONTER, politologue, attaché scientifique à l'IWEPS
- **Jedi 31 mai 2012:**  
«Les politiques de rigueur ne peuvent pas être la solution. Une autre politique économique est possible en Europe»  
Avec: Laurent CORDONNIER, économiste

français, professeur à l'université de Lille

- **Vendredi 8 juin 2012:**  
«Le temps des femmes. Osez le féminisme!»  
Avec: Sylvie PINCHART, responsable du secteur socioculturel des FPS

Inscriptions: [dominique.losson@cepag.be](mailto:dominique.losson@cepag.be)

Infos: [www.cepag.be](http://www.cepag.be)

## Politique aéroportuaire en Flandre

Ces derniers temps, il y a eu pas mal d'agitation autour de la position concurrentielle de Brussels Airport et de Brussels Airlines. A ce sujet, la commission aéroportuaire flamande a publié, peu avant les vacances de Pâques, un rapport avec 12 travaux à l'attention du gouvernement flamand.

Ces dix dernières années, l'aéroport régional de Charleroi, essentiellement utilisé par Ryanair, est passé du statut de petit aéroport régional à celui d'aéroport à part entière, avec près de 6 millions de passagers en 2011. Ceci alors que le nombre de passagers à Zaventem augmentait à peine (de 12,3 millions en 2006 à 12,6 millions en 2011). En matière de fret aérien, on voit que depuis 2009, l'aéroport de Liège traite plus de tonnes que celui de Bruxelles.

### Manque de vision politique

En Wallonie, le secteur aéroportuaire a été un des fers de lance du « plan Marshall ». En Flandre, il n'a jamais été possible de s'accorder sur la vision à long terme 2025 qui avait été établie pour Brussels Airport.

Ce manque de vision politique s'est traduit par des dynamiques différentes dans les différents aéroports. Le "level playing field" sur lequel la commission aéroportuaire flamande a toujours insisté est loin d'être réalisé. La dynamique initiale du projet START autour de l'aéroport de Zaventem a été complètement bloquée sous ce gouvernement flamand. Les limitations opérationnelles (notamment normes en matière de bruit) entre les aéroports belges ne sont pas les mêmes, mais le manque de politique d'aménagement du territoire autour des aéroports en Flandre et les 'subsides publics' (service incendie notamment) contestés sont aussi sources de distorsion de concurrence entre les différents aéroports en Belgique.

Les frais "Terminal and Navigation Charges" de Belgocontrol pour encadrer le décollage et

l'atterrissage des avions ne sont pas imputés aux utilisateurs à Charleroi ni à Liège, à l'inverse de Zaventem. Pour Brussels Airlines, la facture se chiffrait l'an dernier à 7,3 millions d'euros. Ce point associé au fait que Ryanair utilise de façon abusive la réglementation européenne pour ne pas appliquer, à tort, les dispositions contraignantes du droit du travail belge sur le personnel volant, nous permet de dire que les compagnies aériennes belges ont un grand désavantage économique.

### Cadre stable, juridiquement sûr

La priorité des priorités pour la commission aéroportuaire flamande est donc d'avoir des garanties pour que les dispositions contraignantes de l'ensemble de la législation du travail belge soient appliquées pour le personnel volant ayant comme base un aéroport belge. Avec les modifications de loi nécessaires et recours introduits contre Ryanair, le dumping social organisé par cette société devrait prendre fin.

Le gouvernement flamand devrait développer et fixer une politique pour le deuxième moteur économique de la Flandre, permettant d'avoir un cadre stable juridiquement sûr de façon à ce que l'aéroport puisse continuer à se développer dans une optique socialement responsable, en trouvant un équilibre entre économie et écologie.

Avec le projet START, on avait réalisé un premier pas vers un marché du travail durable et un développement durable de l'aéroport de Zaventem. Une collaboration interrégionale est inévitable dans les deux domaines pour continuer à stimuler l'aéroport et les activités économiques qui tournent autour.

La FGTB flamande appelle donc le gouvernement flamand à reprendre la dynamique sur une de nos fenêtres sur le monde et ce, en concertation avec tous les stakeholders.

[bneyens@vlaams.abvv.be](mailto:bneyens@vlaams.abvv.be)

## Matinée d'étude "Evaluation intermédiaire"

**Judi 14 juin 2012**

*En 2007, plusieurs organisations de lutte contre la pauvreté et visant à promouvoir le bien-être ont lancé une plate-forme de collaboration intitulée «Decenniumdoelen 2017». Le but de la plate-forme est de lutter contre la pauvreté. Au fil du temps, d'autres organisations comme les syndicats ont rejoint cette plateforme.*

*Dès le début, «Decenniumdoelen 2017» a fixé six objectifs: pour 2017, il doit y avoir des changements mesurables au niveau des soins de santé, du travail, du revenu, du logement, de l'enseignement et de la société.*

*En 2012, la plateforme de collaboration est à mi-parcours. Il est donc temps de faire une évaluation intermédiaire dans le cadre d'une matinée d'étude. Ainsi,*

- la professeure Danielle DIERCKX esquissera une image peu encourageante de l'état de pauvreté dans notre pays;
- le philosophe néerlandais Hans ACHTERHUIS prendra la parole pour évoquer la pauvreté du marché libre;
- la professeure Bea CANTILLON esquissera les défis pour l'avenir.

*Après les exposés académiques, les responsables politiques flamands et fédéraux prendront la parole. A l'issue de cette matinée, les participants sont invités à se retrouver autour d'un verre et d'un sandwich.*

*Date et heure de cette matinée d'étude: le jeudi 14 juin - De Schelp (Parlement flamand) - de 9h15 à 12h30.*

*Inscriptions possibles jusqu'au 8 juin auprès de [anny.vermeersch@decenniumdoelen.be](mailto:anny.vermeersch@decenniumdoelen.be).*

*Pour de plus amples informations: [www.decenniumdoelen.be](http://www.decenniumdoelen.be) (en néerlandais uniquement)*

## 2-pack amère

*Sourdes aux nécessités de la relance et de la croissance, les institutions européennes continuent dans la voie du tout à l'austérité. Le Parlement discute en ce moment de deux règlements qui visent à compléter le fameux Six-packs de la «gouvernance» économique. Ces textes ne font que renforcer le volet préventif des mécanismes de surveillance budgétaire pour les pays de la zone euro. Pire, ils constituent un véritable déni de démocratie dans sa version actuelle. La Commission aurait ainsi le droit de s'exprimer – et donc d'émettre éventuellement un avis négatif – sur un projet de budget national avant même que le Parlement de cet Etat membre n'en soit lui-même saisi.*

## Congrès de la CSA

*La FGTB était présente au deuxième congrès de la Confédération syndicale des Amériques.*

*Un continent confronté aux mêmes défis que l'Europe suite à la crise provoquée par les abus du capital financier dérégulé. Un continent qui ose néanmoins emprunter, dans de nombreux pays, des voies alternatives, pour retrouver la croissance économique et la création d'emplois à travers des mesures fiscales et budgétaires, une redistribution des richesses et une inclusion sociale.*

*Tout n'a donc pas été misé sur l'austérité et sur la mise à contribution du monde du travail, en particulier les plus faibles d'entre nous, comme c'est de plus en plus le cas en Europe.*

*La CSA a programmé ses prochains défis pour les années à venir, comme l'autoréforme syndicale, le développement durable, le travail décent et une plus grande intégration des femmes et des jeunes. Pour plus d'info <http://www.csa-csi.org/csa2012>*

## ■ EUROPE

### La croissance par la relance

**“**Les Français se rebellent. Les Grecs aussi. Et il était grand temps!...L'élection de François Hollande signifie que l'euro et le projet européen ont une meilleure chance de survivre qu'il y a quelques jours” écrit le prix Nobel d'économie Paul Krugman. Comment mieux souligner que le temps de changement de cap est enfin venu. Les discussions seront difficiles, à n'en pas douter, mais il est temps de tourner la page de l'austérité. On annonce déjà un sommet européen sur la croissance fin mai. Mais encore faut-il s'entendre sur ce concept de croissance. Aujourd'hui, quasiment tout le monde reconnaît que le «tout à l'austérité» a échoué et a conduit à la récession et à des situations sociales dramatiques qui font le lit des idées et des partis d'extrême droite un peu partout.

Mais la croissance dont l'Europe a dramatiquement besoin ne se fera pas à travers une nouvelle vague de réformes structurelles qui n'ajouterait qu'une nouvelle couche de dérégulation, de précarité, de baisse des salaires et de montée des inégalités. En Grèce, la dérégulation du marché de l'emploi a conduit à une baisse

salariale de 22 à 28% dans les nouveaux contrats individuels signés depuis février (source Libération cité par la CES). Ce dont l'Europe a besoin, c'est de croissance et d'emploi par la relance. Et en particulier l'emploi des jeunes. Mais comment financer cette relance? Par l'utilisation des fonds structurels, un rôle accru de la BCE, une taxe sur les transactions financières, mais aussi de nécessaires harmonisations sociales et fiscales, le respect de l'autonomie de la concertation sociale, l'émission d'eurobonds ou d'une nouvelle politique industrielle. La relance nécessite aussi de parler de répartition des efforts entre pays. A cet égard, la relance de la demande intérieure des pays en surplus apparaît comme indispensable et implique de parler entre syndicats de la coordination des négociations collectives pour stopper la spirale du dumping. Les informations que nous recevons de la part de nos collègues allemands vont en tout cas dans ce sens-là. Et c'est une bonne nouvelle.

*rafael.lamas@fgtb.be*

## ■ RELATIONS INTERNATIONALES

### Coopération stratégique en Afrique

La FGTB et ses centrales développent depuis de nombreuses années des projets de coopération avec des syndicats à travers le monde et particulièrement en Afrique.

Ces projets visent principalement le renforcement des capacités structurelles et institutionnelles de ces syndicats à mieux défendre les droits des travailleurs. Depuis début 2012, la FGTB s'est engagée aux côtés des syndicats suédois LO et TCO dans un nouveau type de partenariat en Afrique. En effet, LO et TCO ont proposé à la FGTB de se joindre à leur programme de coopération en Afrique (le PANAF) afin de renforcer nos actions de coopération sur ce continent.

Concrètement, cela signifie que la FGTB, tout en gardant son propre programme de coopération, est devenue un membre à part entière du comité de gestion et participe à l'élaboration des stratégies et des plans d'actions du PANAF. Cette synergie entre nos trois organisations laisse entrevoir trois perspectives majeures.

Premièrement, la FGTB rentre dans un réseau syndical africain beaucoup plus

large et améliore son expertise sur le monde du travail spécifique du continent. Et, pour nos partenaires, c'est une opportunité de renforcer leurs réseaux et de se familiariser avec d'autres techniques de formations syndicales (les cercles d'études) qui favorisent une plus grande responsabilisation et une meilleure autonomisation.

Deuxièmement, la FGTB participe activement au renforcement d'un plus grand nombre de partenaires nationaux mais aussi, et surtout, des deux régionales africaines à savoir la CSI-Afrique et l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA). Toutes deux font partie du comité de gestion, elles avalisent et assurent le suivi politique des décisions prises.

Enfin, la FGTB gagne en légitimité dans le domaine de la coopération tant en Afrique qu'au sein de la CSI, voire également aux yeux d'autres acteurs de la coopération tels que la Direction générale de la coopération au développement belge (DGD) ou encore de l'UE.

*laurent.atsou@fgtb.be*